

Bien avant d’accéder au pouvoir, Hitler a déjà désigné sa cible principale : les Juifs. On retrouve son obsession d’une « race pure » dès 1924, dans son livre-programme « Mein Kampf » (Mon Combat). Le projet, qu’il peut mettre en place quand il devient Chancelier, est d’établir une Allemagne « judenfrei », « libérée des Juifs », des 520 000 Juifs allemands. A travers de nombreuses lois, il leur rend la vie de plus en plus difficile et l’antisémitisme devient systématique : les Juifs ne peuvent plus se marier avec des « aryens », la plupart des métiers leur sont interdits, ils perdent la citoyenneté allemande... Les Juifs ne trouvent aucun pays d’accueil. La violence atteint un sommet lors de la Nuit de Cristal, du 9 au 10 novembre 1938 : synagogues incendiées, magasins saccagés, assassinats et 26 000 Juifs envoyés dans des camps de concentration, où sont déjà détenus des opposants politiques. Les enfants juifs sont exclus des écoles. L’état se referme peu à peu sur les Juifs allemands : leur vie était difficile, elle devient impossible. Lorsque le 1^{er} septembre 1939, les chars allemands envahissent la Pologne, c’est le début de la seconde guerre mondiale. Ce sont des millions de Juifs qui passent alors sous le contrôle du régime nazi. L’objectif devient l’élimination physique, l’extermination systématique des Juifs qui vivent sur ce territoire, femmes et enfants compris. Pour mettre en place la « solution finale à la question juive » selon l’expression nazie, des camps d’extermination sont créés en Pologne en plus des camps de concentration où l’on meurt de froid, de faim, de travail, de traitements inhumains... Des chambres à gaz sont construites dans ces centres de mise à mort. Au total, près de 5 100 000 Juifs sont assassinés par les nazis et leurs complices.



Cécile RAJNGEWIC (à gauche) est née le 22 mars 1931 à Paris.

Fanny RAJNGEWIC (à droite) est née le 25 mars 1928 à Lemberg (ou Lembery). Toutes deux ont été déportées par le convoi n° 74, le 20 mai 1944, de Drancy à Auschwitz. Seule Fanny RAJNGEWIC est revenue.

Lycée Buffon : Des lycéens résistent

Jean Arthus, Jacques Baudry, Pierre Benoit, Pierre Grelot et Lucien Legros étaient lycéens au lycée Buffon à Paris. Ils avaient choisi de résister à l’occupation allemande. Ils ont commis des attentats contre des officiers allemands. Le 31 mai 1942, Jean Arthus, Jacques Baudry, Pierre Grelot et Lucien



Legros sont arrêtés, Pierre Benoit, lui, le sera en août 1942. Condamnés à mort par un tribunal militaire allemand, les cinq lycéens devenus les « Martyrs du lycée Buffon » sont fusillés par la Gestapo, le 8 février 1943, avenue de la Porte de Sèvres, dans ce qui était un stand de tir.

LE CAMP DE DRANCY

Il fut le principal lieu de départ vers les camps de la mort nazis pour les Juifs arrêtés en France.

La cité de la Muette (le bâtiment en U et les tours) fut réquisitionnée par l’armée allemande le 14 juin 1940. « Pour les besoins des Troupes d’Occupation allemandes » indique le document du 24 janvier 1941, la caserne républicaine de Drancy est réquisitionnée. Sa forme en U facilite sa transformation en camp d’internement. Le bâtiment sert au départ pour la



ont été déportés de France, seuls 2500 ont survécu. C’est le lieu principal de regroupement et de déportation jusqu’au 17 août 1944. Le 18 août 1944, les 1467 prisonniers sont libérés après l’arrivée du représentant diplomatique suédois et des membres de la Croix-Rouge.

citée de la Muette devient le « camp de Drancy ». Pendant trois ans, le camp de Drancy est le principal lieu de départ vers les camps d’Auschwitz, Majdanek et Sobibor. 62 des 74 convois de déportés juifs partis du territoire France partent de Drancy, ce qui lui vaut le nom d’« antichambre de la mort ». Au total, selon Serge Klarsfeld, 76 000 Juifs

Paroles d’étoiles :

le témoignage des enfants cachés

Sur les 72 000 enfants juifs qui vivaient en France en 1939, 12 000 ont été exterminés et 60 000 ont survécu, souvent parce qu’ils étaient cachés. Ce sont ces souvenirs d’enfants juifs cachés qui ont dû vivre sans exister que retrace ce livre. Plus de huit cents personnes ont répondu à l’appel de Radio France qui a eu l’idée de ce projet inédit. A travers ces histoires, c’est la difficile vie de ces enfants que l’on découvre



<http://www.paroletoiles.com>
Le site qui raconte l’histoire de gens ordinaires qui sauvèrent des enfants juifs de la déportation.

1939/1945 La peste brune

L’Allemagne n’a jamais été assez grande pour les ambitions d’Hitler. Dès 1938, il annexe l’Autriche et une partie de la Tchécoslovaquie. En 1939, il est le maître du reste du pays. Le 1^{er} septembre, il envahit la Pologne, ce qui provoque l’entrée en guerre de la France et de l’Angleterre. Alliés à l’Italie fasciste et à l’URSS, les nazis occupent peu à peu la Scandinavie, les Pays Bas, la Belgique, la France. A partir de 1941, Hitler s’attaque à l’Est : son ancien allié l’URSS, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Grèce... En quelques années,

c’est donc toute l’Europe ou presque qui est occupée par les nazis. Ils y règnent en maître et mettent en place la déportation systématique vers les camps de concentration et d’extermination de millions d’hommes, de femmes et d’enfants juifs de tous les territoires occupés. En 1944 et 1945, les forces alliées, américaines par l’Ouest et soviétiques par l’Est encerclent l’Allemagne nazie. Les alliés découvrent et libèrent les camps de concentration et d’extermination. L’Europe est libérée de la peste brune, le régime nazi capitule.



« A cet instant-là, là-bas, en face, brûlaient nos compagnons de voyage, tous ceux qui avaient voulu monter dans les camions, ceux qui s’étaient avérés inaptes aux yeux des médecins à cause de leur âge ou pour toute autre raison, de même que les petits enfants, leurs mères et les futures mères pour lesquelles ça se voyait déjà, comme ils disaient. Eux aussi étaient allés de la gare aux douches. Eux aussi avaient eu des explications concernant les crochets, les numéros, les modalités de la douche, exactement

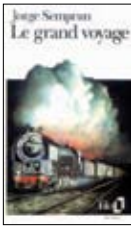
comme nous. Il y avait eu des coiffeurs, assurait-on, et ils avaient reçu un morceau de savon. Ensuite, eux aussi étaient entrés dans le local des douches, où, à ce qu’on me dit, il y avait aussi des tuyaux et des pommes : sauf qu’on ne leur a pas envoyé de l’eau, mais du gaz. »

Imre Kertész, **ETRE SANS DESTIN** Actes Sud

Les principaux camps d’internement en France 1942

• Camps d’internement

Source : Centre de Documentation Juive Contemporaine.



« Tous, ils avaient été d’accord pour marcher dans le projet du Breton. (...) Tous, sauf Pinel, bien entendu. Pinel était le bon élève dans toute son horreur (...). Au prochain cours de mathématiques, donc quand Rablon est entré sans regarder personne (...) nous avions tous, sauf Pinel, cousu sur notre poitrine une étoile jaune, avec les quatre lettres de « juif », zébrant en noir le fond jaune de l’étoile. Bloch était dans tous ses états, il faut dire, et il murmurait tout bas que nous étions fous, que c’était de la folie, et Pinel se tenait bien droit, cambrant le buste, pour qu’on voie qu’il ne portait pas l’étoile jaune, lui. Rablon, comme toujours, une fois sur l’estrade, debout, lui, le matheux, a foudroyé du regard cette classe de philosophards, de mauvaises têtes. (...) Rablon, pris de court, cueilli à froid par ce grand coup de poing dans sa sale gueule, cette marée d’étoiles jaunes, déferlant vers lui, s’étalant

comme une vague avant de se briser, tout en hauteur, sur les gradins de la classe. (...) Il s’est tourné vers Pinel, d’une voix hargneuse, blessante, désespérée, et il a commencé à traiter Pinel de tous les noms (...) « Vous voulez toujours vous distinguer, Pinel ? lui disait-il, « vous ne faites jamais comme les autres ».

Jorge Semprun, **LE GRAND VOYAGE** Gallimard, 1963

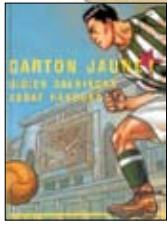
Les principaux camps en 1943-1944

Cette carte représente une sélection de camps. La taille de la carte ne permet pas de représenter tous les camps ni d’inscrire tous les noms.

▲ Camps d’extermination

Autres camps : concentration, kommandos

Source : UNITED STATES HOLOCAUST MEMORIAL MUSEUM - Washington



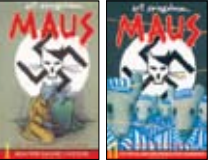
Coupe du Monde de football, 1938. En s’illustrant avec l’équipe de France, le joueur Jacques Benzara passe de la misère des rues de Tunis à la gloire. Soudain courtisé par le tout-Paris - de Mistinguett à Prévert - l’attaquant vedette du mythique “Red Star” voit pourtant son ascension menacée par les déflagrations de l’Histoire. Dans la période troublée de la montée du nazisme, Jacques parviendra-t-il à sauver son seul et unique amour ? Cette chronique d’une destinée hors du commun est inspirée d’un personnage réel : un boxeur tunisien dont la gloire fut éclipée par celle de Marcel Cerdan.

CARTON JAUNE
Didier Daeninckx
Assaf Hanouka
Atmosphères



Charles KRUK né le 18 décembre 1927 à Wyszogrod (Pologne), déporté par le convoi n° 47, le 11 février 1943, de Drancy vers Auschwitz.

« Les témoignages de Monsieur Presman nous ont beaucoup touchés car nous avons pris connaissance de choses que seules des personnes comme cet homme de 83 ans peuvent raconter. » *



C’est la première BD sur la Shoah. Ecrite par le fils d’un survivant d’un des ghettos polonais, elle a reçu en 1992, le prix Pulitzer, une des récompenses littéraires les plus importantes. « Œuvre de la première génération d’après » pour Marek Halter, lui aussi juif polonais, Maus est l’histoire d’un fils qui pousse son père à lui raconter son passé de juif polonais de 1939 à 1945. Son père Vladék et sa mère Anja vivaient à Sosnowiec.



« Après la visite des camps, je me suis demandé si ce que j’avais vu était bien l’oeuvre d’êtres humains (...). On ne peut pas faire confiance au genre humain ; il faut rester toujours vigilant » *



hommes libres qui vivent dans leurs maisons et connaissent la joie et la peine. Si les Lager avaient duré plus longtemps, ils auraient donné le jour à un langage (...), celui qui nous manque pour expliquer ce que c’est que de peiner tout le jour dans le vent, à une température au-dessous de zéro, avec, pour tous vêtements, une chemise, des caleçons, une veste et un pantalon de toile, et dans le corps la faiblesse et la faim, et la conscience que la fin est proche.



« Le 22 janvier 2003 restera à jamais gravé dans ma mémoire comme le témoignage de l’un des actes les plus atroces et les plus honteux que l’homme ait commis. Il faut conserver la mémoire de ces innocents pour que jamais nous ne les oublions » *

Primo Levi
SI C’EST UN HOMME Pocket

« Deux jours plus tard, soit cinq avec le ventre complètement vide, je suis reparti en quête d’un bout de pain et d’un peu d’eau. (...) j’ai aperçu des seaux alignés près d’une entrée, en prévision d’un incendie vraisemblablement. Une pellicule de saleté couvrait le contenu, des insectes morts flottaient à la surface et cependant je me suis jeté dessus avidement. Au bout de quelques gorgées j’ai dû m’arrêter à cause de l’odeur pestilentielle de cette eau saumâtre, et parce que je ne pouvais éviter d’avaler des araignées ou des mouches. Plus loin, dans l’atelier de menuiserie, j’ai découvert quelques croûtes de pain. Moisies, couvertes de poussière et de crottes de souris, mais un véritable trésor pour moi. Le menuisier qui les avait détachées pour ne garder que la mie ne se doutait certes pas que son geste allait me sauver la vie. »

Wladyslaw Szpilman, **LE PIANISTE** Pocket

Les chiffres de la Shoah

D’après Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d’Europe*, ouvrage de référence sur la question, 5 100 000 Juifs ont été exterminés par les nazis et leurs alliés, répartis de la façon suivante par pays :

Pologne	jusqu’à 3 000 000
URSS	plus de 700 000
Roumanie	270 000
Tchécoslovaquie	260 000
Hongrie	plus de 180 000
Lituanie	jusqu’à 130 000
Allemagne	plus de 120 000
Pays-Bas	plus de 100 000
France	75 000
Lettonie	70 000
Yougoslavie	60 000
Grèce	60 000
Autriche	plus de 50 000
Belgique	24 000
Italie (Rhodes compris)	9 000
Estonie	2 000
Norvège	moins de 1000
Luxembourg	moins de 1000
Dantzig	moins de 1000

R. Hilberg, “La destruction 1988 des Juifs d’Europe” Fayard puis Folio histoire” 38 et 39

Bibliographie

(Liste indicative et non exhaustive)

Robert Antelme, **L’espèce humaine**, 1947, Gallimard

Charlotte Delbo **Auschwitz et après, Aucun de nous ne reviendra**, 1970, Editions de Minuit

Emmanuel Ringelblum **Chronique du ghetto de Varsovie**, 1978, Robert Laffont

David Rousset **L’univers concentrationnaire**, 1946, Editions du Pavois

Imre Kertész **Etre sans destin**, 1998, Actes Sud ; **Le refus**, Actes Sud ; **Kaddish pour l’enfant qui ne naîtra pas**, 1995, Actes Sud

Jorge Semprun **Le grand voyage**, 1963, Gallimard ; **Quel beau dimanche !** Grasset, 1980 ; **L’écriture ou la vie**, 1994, Gallimard ; **Le mort qu’il faut**, 2001, Gallimard

Claude Lanzmann **Shoah**, 1985, Fayard

Primo Levi **Si c’est un homme**, 1967, Julliard ; **La Trêve**, 1966, Grasset ; **Les Naufragés et les Rescapés. Quarante ans après Auschwitz**, 1989, Gallimard

Wladyslaw Szpilman **Le Pianiste**, 1998, Robert Laffont

Anne Frank **Le journal d’Anne Frank**, Le livre de Poche

Elie Wiesel **La Nuit**, 1958, Editions de Minuit

Sites indicatifs



<http://www.memorial-cdjc.org/>



<http://www.annefrank.nl>



<http://www.ushmm.org>

Vous pouvez télécharger le présent document sur le site de la Région Ile-de-France (www.iledefrance.fr)

FILMOGRAPHIE (Liste indicative)

Documentaires : **Shoah** Film français (1974). Documentaire. Réalisé par Claude Lanzmann **De Nuremberg à Nuremberg** Film français (1989). **Le Temps du ghetto**, Film français (1961). Documentaires. Réalisés par Frédéric Rossif.

Fictions : **Le Dictateur** Film américain (1940). Comédie. Réalisé par Charles Chaplin. **To be or not to be** Film américain (1942). Comédie. Réalisé par Ernst Lubitsch. **Au revoir les enfants** (1987) Film français. Drame. Réalisé par Louis Malle. **La Liste de Schindler** Film américain (1993). Historique, Drame. Réalisé par Steven Spielberg. **Le Pianiste** Film français, britannique, allemand, polonais (2001). Drame. Historique. Réalisé par Roman Polanski.

*Les citations entre guillemets de couleur rouge sont extraites du travail des 1^{er} L1 et L2 du lycée Guillaume Budé de Limeil-Brévannes lors de la visite du camp d’Auschwitz-Birkenau le 22 janvier 2003.

Comment on en arrive là ?

C O M M É M O R A T I O N - 2 7 A V R I L 2 0 0 3

Glossaire

Antisémitisme : haine des Juifs. Forme particulière de racisme.

Camp de concentration : camp de détention pour emprisonner un grand nombre de personnes, à moindre coût, sous surveillance militaire ou policière. En mars 1933, les nazis ouvrent à Dachau le premier camp de concentration, destiné aux opposants politiques. Au fur et à mesure, d'autres camps de concentration sont mis en place en Allemagne (Buchenwald, Bergen-Belsen) ou en Pologne (Auschwitz, devenu ensuite un camp de mise à mort).

Centre de mise à mort : camp d'extermination mis en place par les nazis durant la phase finale du processus de destruction. Six centres de mise à mort apparurent en 1941-1942 en Pologne : Belzec, Sobibor, Treblinka , Kulmhof (Chelmno), Lublin et Auschwitz. Les victimes y étaient gazées.

Chambre à gaz : pour exterminer un nombre important de personnes en peu de temps, les entreprises allemandes mettent au point pour les nazis un procédé de mise à mort massif avec des gaz toxiques, notamment du Zyklon B. Pour éviter les révoltes et les paniques, les chambres à gaz étaient camouflées en douche.

Four crématoire : après les opérations de gazage, les cadavres étaient brûlés à ciel ouvert ou dans des fours crématoires.

Génocide : la définition juridique du génocide a été donnée une première fois en 1943 par le juriste polonais, Raphaël Lemkin : « par génocide, nous voulons dire la destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique. (...) En général, le génocide ne veut pas dire nécessairement la destruction immédiate d'une nation. Il signifie plutôt un plan

coordonné d'actions différentes qui tendent à détruire les fondations essentielles de la vie des groupes nationaux, dans le but de détruire ces groupes eux-mêmes ». Cette définition sert de référence aux textes internationaux qui traitent de la question du génocide (article 6c de la Charte du Tribunal militaire international de Nuremberg, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948, Statut de la Cour pénale internationale du 17 juillet 1998 et l'article 211-1 du code pénal français). Tous ces textes confèrent au crime de génocide un caractère imprescriptible qui interdit l'oubli. C'est en fonction de cette définition qu'a notamment été reconnu officiellement en France le génocide arménien (Loi 2001-70 du 29 janvier 2001).

Ghetto : ce terme désigne un quartier, séparé par des murs et des portes, où vivent les Juifs qui sont ainsi isolés du reste de la population. Le premier ghetto fut créé en 1516 à Venise. Fin 39, les nazis organisent l'isolement des ghettos et suscitent ainsi la famine, le développement des épidémies, ce qui entraînera des morts en grand nombre.

Holocauste : mot d'origine grecque, issu de la traduction grecque de la bible hébraïque. Ce terme signifie « sacrifice par le feu ». Ce terme qui a donné son titre à un téléfilm américain servait à désigner l'extermination des Juifs par les nazis. Mais le terme est mis en cause par de nombreux anciens déportés qui le trouvent inapproprié et lui préfèrent le mot de « Shoah ». Ils expliquent, à juste titre, qu'ils ont été « exterminés » et non « sacrifiés par le feu ».

Lois de Nuremberg : promulguées en septembre 1935, elles

définissent trois types d'allemands : les « aryens », les « Juifs » et les « métis ». Ces lois retirent aux Juifs la nationalité allemande et limitent leur liberté (ils sont chassés de l'éducation, de l'agriculture, des médias ; n'ont plus le droit d'employer du personnel non juif). Les Juifs ne peuvent plus se marier avec des « aryens ».

Nazisme : national-socialisme. Mouvement politique qui a dominé l'Allemagne du 30 janvier 1933, date à laquelle Hitler devint chancelier du Reich, jusqu'à l'effondrement de mai 1945.

Négationnisme : négation du fait que les Juifs ont été exterminés en grand nombre.

Nuit de Cristal : dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938, des militants nazis, bénéficiant de la complicité active des autorités, dans toute l'Allemagne, saccagent 7 500 magasins appartenant à des Juifs, détruisent 191 synagogues et tuent 91 Juifs, en blessent des centaines d'autres.

Racisme : une idéologie fondée sur la croyance en une hiérarchie entre les groupes humains, les "races".

Shoah : « catastrophe » en hébreu. Ce terme désigne l'extermination des Juifs par les nazis.

Solution finale : formule utilisée par les nazis pour camoufler la destruction systématique des Juifs d'Europe par la déportation, la mise à mort dans les chambres à gaz, le travail forcé jusqu'à la mort, les tortures. C'est lors de la conférence de Wannsee (près de Berlin), le 20 janvier 1942, que les nazis définissent les modalités techniques de la « solution finale de la question juive ». Les Juifs des territoires occupés seront raflés, déportés et anéantis.

Le 16 juillet 1995, le Président de la République reconnaît la responsabilité de l'Etat français

Extrait de l'allocution de monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République prononcée lors des cérémonies commémorant la Grande Rafle des 16 et 17 juillet 1942 (le dimanche 16 juillet 1995).

“ Il est, dans la vie d’une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l’idée que l’on se fait de son pays. Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l’on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l’horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte. Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l’occupant a été secondée par des Français, par l’Etat français. Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l’autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. On verra des scènes atroces : les familles déchirées, les mères séparées de leurs enfants, les vieillards - dont certains, anciens combattants de la Grande Guerre, avaient versé leur sang pour la France - jetés sans ménagement dans les bus parisiens et les fourgons de la Préfecture de Police. On verra, aussi, des policiers fermer les yeux, permettant ainsi quelques évasions. Pour toutes ces personnes arrêtées, commence alors le long et douloureux voyage vers l’enfer. Combien d’entre-elles ne reverront jamais leur foyer ? Et combien, à cet instant, se sont senties trahies ? Quelle a été leur détresse ? La France, patrie des Lumières et des Droits de l’Homme, terre d’accueil et d’asile, la France, ce jour-là, accomplissait l’irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. Conduites au Vélodrome d’hiver, les victimes devaient attendre plusieurs jours, dans les conditions terribles que l’on sait, d’être dirigées sur l’un des camps de transit - Pithiviers ou Beaune-la-Rolande - ouverts par les autorités de Vichy. L’horreur, pourtant, ne faisait que commencer. Suivront d’autres rafles, d’autres arrestations. A Paris et en province. Soixante-quatorze trains partiront vers Auschwitz. Soixante-seize mille déportés juifs de France n’en reviendront pas. Nous conservons à leur égard une dette imprescriptible. La Thora fait à chaque Juif devoir de se souvenir. Une phrase revient toujours qui dit : “N’oublie jamais que tu as été un étranger et un esclave en terre de Pharaon”. Cinquante ans après, fidèle à sa loi, mais sans esprit de haine ou de vengeance, la Communauté juive se souvient, et toute la France avec elle. Pour que vivent les six millions de martyrs de la Shoah. Pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais plus. Pour que le sang de l’holocauste devienne, selon le mot de Samuel Pisar, le “sang de l’espoir”. Quand souffle l’esprit de haine, avivé ici par les intégrismes, alimenté là par la peur et l’exclusion. Quand à nos portes, ici même, certains groupuscules, certaines publications, certains enseignements, certains partis politiques se révèlent porteurs, de manière plus ou moins ouverte, d’une idéologie raciste et antisémite, alors cet esprit de vigilance qui vous anime, qui nous anime, doit se manifester avec plus de force que jamais. En la matière, rien n’est insignifiant, rien n’est banal, rien n’est dissociable. Les crimes racistes, la défense de thèses révisionnistes, les provocations en tout genre - les petites phrases, les bons mots - puisent aux mêmes sources. Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l’Etat. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c’est tout simplement défendre une idée de l’Homme, de sa liberté et de sa dignité. C’est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l’oeuvre. Cet incessant combat est le mien autant qu’il est le vôtre. Les plus jeunes d’entre nous, j’en suis heureux, sont sensibles à tout ce qui se rapporte à la Shoah. Ils veulent savoir. Et avec eux, désormais, de plus en plus de Français décidés à regarder bien en face leur passé. La France, nous le savons tous, n’est nullement un pays antisémite. En cet instant de recueillement et de souvenir, je veux faire le choix de l’espoir...”

L'intégralité du discours est consultable sur le site : www.elysee.fr - Discours du Président



1944-1945 : les forces alliées américaines par l’Ouest, soviétiques par l’Est encerclent l’Allemagne nazie. Les alliés découvrent et libèrent les premiers camps.



“*Aujourd’hui, cet homme ne ressent aucune haine envers les nouvelles générations d’Allemands”.*

Paroles d’élèves du lycée Guillaume Budé.



C’est la première BD sur la Shoah. Ecrite par le fils d’un survivant d’un des ghettos polonais, elle a reçu le prix Pulitzer.



Paroles d’Étoiles, le site des enfants cachés pendant l’Occupation par des gens ordinaires, que l’on appelle des Justes.

Comment on en arrive là?

DOCUMENT RÉALISÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL D’ILE-DE-FRANCE POUR LA JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION DU 27 AVRIL 2003



Visite du camp d'Auschwitz-Birkenau lors du voyage des lycéens d'Ile-de-France, le 22/01/2003.

Quand on a arrêté

les communistes, je n’ai rien dit,

je n’étais pas communiste.

Quand on a arrêté les socialistes,

je n’ai rien dit,

je n’étais pas socialiste.

Quand on a arrêté les Juifs,

je n’ai rien dit, je n’étais pas juif.

Quand on a arrêté les catholiques,

je n’ai rien dit,

je n’étais pas catholique

et quand j’ai été à mon tour

arrêté et déporté il n’y avait plus

personne pour élever la voix.

Pasteur allemand, Martin Niemöller survivant des camps nazis, écrit en 1945.

Quand ils accèdent au pouvoir, en 1933, les nazis ont un ennemi, la démocratie. Dans une Allemagne en crise, ils mettent en place un Etat toujours plus totalitaire. Ils se servent de l’incendie du Reichstag, siège du parlement allemand, le 27 février 1933 qu’ils attribuent faussement aux communistes pour instaurer un régime d’exception. En trois mois, les partis politiques, les syndicats et les libertés les plus fondamentales sont interdits. Les nazis veulent contrôler la vie culturelle, la presse, la radio, le cinéma, la littérature et les auteurs indésirables, libéraux, pacifistes, socialistes... Leurs livres sont éliminés des bibliothèques et brûlés dans de gigantesques autodafés. Les opposants sont internés dès 1933 dans des camps de concentration, notamment celui de Dachau érigé en modèle. L’école devient un lieu d’endoctrinement, la vie scolaire et la vie extra-scolaire sont encadrées par les jeunesses hitlériennes. Pour les nazis, les handicapés mentaux ou physiques ne méritent pas de vivre. Ils proclament la « suppression des vies indignes d’être vécues » et la mettent en pratique en organisant de façon scientifique l’euthanasie, c’est-à-dire l’élimination physique de ceux qu’ils ne jugent pas dignes de vivre. Cette idée d’une extermination massive organisée et l’apport de médecins

serviront quand les nazis mettront en place la Shoah. Plusieurs centaines de milliers de Tziganes sont aussi exterminés par les nazis. Dans les camps de concentration périssent également des homosexuels porteurs d’un triangle rose, pointe tournée vers le bas, des prisonniers politiques, des syndicalistes, des journalistes...

Dès 1933, les Juifs sont mis au banc de la société car l’antisémitisme est au centre de la conception nazie du monde. Exclue de toute vie économique et sociale, spoliés, marqués par une étoile jaune, les Juifs allemands puis polonais... et ceux de toute l’Europe occupée sont regroupés dans des camps ou des ghettos. A partir de la fin juin 1941 commencent les exécutions massives par fusillade (opération Barbarossa) dans des camions à gaz à partir de décembre 1941 (au camp d’extermination de Chelmno), puis dans les camps d’extermination de Belzec, Sobibor, Treblinka, dès le printemps 1942, enfin à Auschwitz et Maidanek.

Près de 2,7 millions de Juifs périssent dans la seule année 1942. Près d’un million cinq cents mille enfants juifs périssent. En 1945, neuf enfants sur dix vivant en 1939 étaient morts. Ces crimes sont imprescriptibles, l’humanité ne doit jamais oublier.

Lois

Loi Gayssot : c’est l’article 24 bis de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse qu’on appelle « loi Gayssot ». Cet article voté le 12 juillet 1990 punit la contestation des crimes contre l’humanité (*définis par l’article 6 du tribunal militaire international annexé à l’accord de Londres du 8 août 1945*). En clair, dire que les chambres à gaz n’ont pas existé n’est pas une opinion, mais un délit puni par la loi.

LE RACISME. Qu’est ce que c’est ?
Une idéologie fondée sur la croyance en une hiérarchie entre les groupes humains, les "races" .
Ce que dit la loi : *le racisme n'est pas une opinion. C'est un délit puni par la loi du 1^{er} juillet 1972. Selon la nature des actes racistes, les sanctions peuvent aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 200 000 francs d'amende. (Art.225. 1 et 225.2 du nouveau code pénal).*

Depuis 3 ans, un partenariat existe entre la Région et l’association “Mémorial du Martyr Juif Inconnu”. Il permet de sensibiliser les lycéens et de les informer sur l’histoire de la Shoah. Deux voyages annuels financés par la Région sont organisés. 600 élèves se sont déjà rendus à Auschwitz. Tous les lycéens d’Ile-de-France peuvent y participer. Le programme prévoit notamment l’organisation de journées d’information destinées, d’une part, aux enseignants et personnels d’éducation et de direction, et d’autre part, aux documentalistes des établissements concernés. Il est également prévu l’accueil des lycéens au centre d’information et de documentation du Mémorial, la



mise à disposition d’expositions itinérantes dans les lycées volontaires, la projection de films sur la seconde guerre mondiale, etc... En complément de ces actions d’information, de présentation et d’animation, le Mémorial propose, tous les ans, son appui logistique pour une visite du camp d’Auschwitz.

MEMORIAL DU MARTYR JUIF INCONNU
37, rue de Turenne, 75003 Paris.
Tél : 01 44 59 97 00

REGION ILE-DE-FRANCE
Direction des affaires scolaires
Tél : 01 53 85 58 11

La Région remercie vivement le Mémorial du Martyr Juif Inconnu pour ses précieux conseils.



Région Île-de-France

www.iledefrance.fr